

Numéro 6-7

revue semestrielle

2e semestre 2011

Résolang

Littérature, linguistique & didactique

Les outils linguistiques

Colloque Jeunes Chercheurs 2009

Métissage(s)

Colloque Jeunes Chercheurs 2010

Varia

ISSN 1112-8550

La revue *Résolang* entend promouvoir, en littérature, linguistique et didactique françaises et francophones, une recherche fondée sur le dialogue entre les disciplines et le réseau des chercheurs et équipes de recherche qui s’y consacrent, au sein des universités algériennes et avec leurs partenaires internationaux.

Attachée à refléter une recherche vivante et actuelle, elle s’ouvre aussi bien aux études des jeunes chercheurs et doctorants qu’à des programmes thématiques sollicitant des spécialistes d’origine géographique et de champs disciplinaires les plus divers.

Résolang ne publie que des articles inédits. Les contributions présentées dans chaque numéro sont soumises à l’aval du conseil scientifique et d’un comité de lecture international anonyme.

Comité d’édition

Présidente : Rahmouna Mehadji Zarior, *Université d’Oran*

Fewzia Sari Mostefa-Kara, *Université d’Oran*

Anne-Marie Mortier, *Université Lyon 2*

Conseil scientifique

Président : Bruno Gelas, *Université Lyon 2*

Boumediène Benmoussat, *Université de Tlemcen*

Jacqueline Billiez, *Université Grenoble 3*

Jean-Paul Meyer, *Université de Strasbourg*

Hadj Miliani, *Université de Mostaganem*

Fewzia Sari Kara Mostefa, *Université d’Oran*

Djamel Zenati, *Université d’Alger*

Secrétariat de rédaction

resolang@gmail.com

Université d’Oran – Faculté des lettres, des langues et des arts

B.P. 1524, El M’naouer, Oran 31000

Directeur de la publication

Monsieur le Recteur de l’Université d’Oran

Les conditions de soumission des articles, les recommandations aux auteurs, la charte typographique *Résolang* et les mentions légales sont consultables sur les sites :

site institutionnel : <http://www.univ-oran.dz/revues/ruo/resolang/presentation.html>

site d’information : sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php



B.P. 1524, El M’naouer, Oran 31000, Algérie

Hétérogénéité énonciative liée à l'emploi du pronom *on*

Notre recherche porte sur l'emploi du pronom *on* dans les propos recueillis auprès des jeunes apprenants universitaires de Sidi-Bel-Abbès. Elles s'inscrivent dans la perspective plus vaste des sciences du langage et de celle plus étroite de la théorie de l'énonciation. Nous nous référons aux travaux de Benveniste (1970) sur la théorie de l'énonciation. La notion de polyphonie du langage de Ducrot (1980) et celle d'énonciateur (1984) sont convoquées dans ce travail.

Dans cet article, nous essayons de cerner de près la notion de pronom indéfini et celle de pronom personnel telle qu'elles sont appréhendées dans les dictionnaires de langue et les ouvrages de grammaire et telle qu'elles sont traitées ou inscrites dans les linguistiques de l'énonciation. Nous nous attelons à montrer le caractère polysémique du pronom *on* qui peut renvoyer à plusieurs énonciateurs.

Comme le stipule la linguistique de l'énonciation, les échanges discursifs ne se ramènent pas une boîte noire (Kerbrat-Orecchioni, 1980) où un émetteur envoie un message que le récepteur comprend parfaitement, ce message étant supposé univoque et partagé à cent pour cent entre les protagonistes du discours (Kuentz 1972). Or, même si les partenaires de l'échange partagent la même langue, ils divergent sur la façon d'apprécier le même objet. Boutet (1989) a constaté au terme d'une étude menée dans le milieu ouvrier que les interlocuteurs, lorsqu'ils parlent de la même chose, ne perçoivent pas ces choses de la même façon.

Nous postulons donc l'existence d'une polysémie référentielle, perceptible dans les éléments pertinents comme les *shifters*, les modalisateurs et les termes évaluatifs considérés comme lieu d'inscription de la subjectivité dans le langage.

Le concept de *shifter*, connu aussi sous le nom d'embrayeur, a été initié par Jakobson : « Tout code linguistique contient une classe spéciale d'unités grammaticales qu'on peut appeler les embrayeurs : la signification générale d'un embrayeur ne peut être définie en dehors de la référence » (Jakobson 1963, p.178). Ainsi, selon Maingueneau, les embrayeurs comme *je* et *tu* renvoient à un référent ou signifié différent ; ils se chargent d'un sens différent à chaque emploi :

« Par ces embrayeurs, la langue en tant que système universel, peut être mobilisée par la production d'énoncés-occurrences toujours nouveaux. Si tout locuteur doit utiliser en toutes circonstances les "mêmes" *je* et *tu*, ces morphèmes se chargent en fait d'un sens différent à chacun de leurs emplois par un énonciateur différent » (Maingueneau 1981, p.14).

En plus des déictiques, il existe également des marques d'énonciation, appelées modalités d'énonciation ou *modalisateurs* qui désignent la manière

dont l'énoncé est conçu. Cette notion remonte à la grammaire du Moyen-âge qui faisait la différence entre la modalité et le contenu des énoncés. À l'époque classique, on parlait de la forme et de la matière. Néanmoins, c'est Bally qui est responsable de l'entrée de ces notions dans la linguistique sous les dénominations latines de *modus* («manière de dire») et *dictum* («ce qui est dit»). Il définit la modalité comme «la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif, ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit» (Bally 1942, p.3).

Les modalités appréciatives permettent ainsi au locuteur d'exprimer sa subjectivité de manière non déictique. Kerbrat-Orecchioni (1980) a montré que certains adjectifs, noms, verbes et adverbes pouvaient donner lieu à des appréciations par contre d'autres sont considérés comme objectifs.

Comme hypothèse de travail, nous pensons que l'emploi du pronom *on* peut augmenter le potentiel sémantique. Le contexte de l'énonciation, la position de l'énonciateur et l'emploi de lexies appréciatives rendent visibles les traces de la subjectivité de l'énonciateur.

Cadrage théorique

L'emploi du pronom *on* dans les usages discursifs est très fréquent. Le recours à ce pronom ne relève pas à notre sens d'un fait de mode ou d'un pur engouement.

L'ancienne grammaire lui attribue le sens de «particule». *Le Trésor de la langue française*, par exemple, en donne la définition suivante: «Mais il faut plutôt estimer que ON est une particule dont le français use avec le verbe actif pour exprimer des verbes impersonnels de voix passive, on verra, on donnera [...]»¹.

Le Petit Robert (1990, p.1303) assigne au pronom *on* deux valeurs distinctes:

A. *on*, marquant l'indétermination.

1. Les hommes en général, l'homme
2. Les gens, l'opinion
3. Un plus ou moins grands nombre de personnes
4. Une personne quelconque, qqn.

B. *on*, représentant une ou plusieurs personnes déterminées (emplois stylistique)

1. Il ou elle
2. Tu, toi, vous
3. Je, moi
4. Fam. Nous

La grammaire classique et moderne de Wagner et Pinchon, classe *on* comme pronom indéfini. Ces auteurs considèrent que «l'emploi systématique de *on* à la place de *nous* est un vulgarisme» (Wagner et Pinchon 1962, p.213).

1. Nicot 1606, cf. l'entrée «hom»: <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?p.4:3./var/artfla/dicos/TLF_NICOT/IMAGE/> (p.337).

Dans les différents dictionnaires qui ont succédé au *Thrésor de la langue française*, le statut du pronom *on* oscille entre valeur de pronom indéfini et valeur de pronom personnel.

Cela atteste à notre sens de la complexité du pronom *on*, qui revêt un caractère polysémique. Un pronom est considéré comme polysémique s'il est susceptible de recevoir plusieurs valeurs interprétatives différentes. Or, comme le montre Catherine Fuchs (1996), la polysémie des catégories grammaticales est plus difficile à expliquer que la polysémie des catégories lexicales.

Le pronom personnel *on* peut être remplacé par tous les autres pronoms personnels : *je, tu, il, nous, vous, ils* mais c'est surtout la corrélation qui existe entre l'emploi de *on* et *nous* qui attire l'attention des linguistes, à telle enseigne que Claire-Blanche Benveniste (2003) constate que derrière l'emploi massif de ce pronom, il y a une prouesse et une dynamique langagière qui s'installe mais parfois aussi une confusion entre des emplois opposés.

Josette Rey Debove constate et déplore de son côté que le pronom *on* tende au remplacement massif du *nous* :

«La démarche descriptive est d'autant plus nécessaire que le pronom *on*= nous perturbe le système de deux façons: 1) *on* tend au remplacement massif de nous dont il menace l'existence à long terme. 2) *on* = nous efface progressivement l'emploi vraiment "indéfini" de *on* (proverbes et maximes); il renforce aussi la possibilité de l'accord pluriel qui est celle de *on* stylistique = vous» (Rey Debove 2001, p.280).

Dans la perspective de l'énonciation, Benveniste accorde le statut de «formes vides» aux pronoms personnels comme *je, tu* et *il* : «Hors du discours effectif, le pronom n'est qu'une forme vide, qui ne peut être attachée ni à un objet ni à un concept» (Benveniste 1974, p.68). Mais, comme le fait remarquer Catherine Kerbrat-Orecchioni, les pronoms personnels ne sont vides que référentiellement et non sémantiquement. Les déictiques ont un sens.

La même auteure, tout en s'inscrivant dans la théorie des actes de langage, plaide pour une approche qui intègre plusieurs facteurs de nature hétérogène pour la compréhension ou l'interprétation, comme la structure grammaticale de l'énoncé, la nature du contenu propositionnel, certains principes interprétatifs généraux... (Kerbrat-Orecchioni, 2001).

Elle considère l'interprétation comme la voie royale pour déterminer les valeurs illocutoires d'un énoncé. À cet effet, elle préconise que «Les actes de langage sont des objets trop complexes pour se laisser enfermer dans un seul cadre théorique. En ce domaine comme en bien d'autres, il faut faire feu de tout bois» (Kerbrat-Orecchioni 2001, p.187).

Françoise Atlani estime quant à elle que le traitement du pronom *on* comme pronom indéfini ou pronom personnel par la grammaire ne tient pas compte de son fonctionnement dans le système. «Les tentatives qui réduisent *on* à un "indéfini" ou à un "pronom personnel" bloquent l'analyse. C'est peut être en tenant compte de son hétérogénéité que nous pourrions montrer le caractère homogène de cette forme» (Atlani 1984, p.14)

On peut conclure que l'emploi du pronom *on* semblait se limiter à la valeur indéfinie, que nous retrouvons dans les proverbes et les maximes. Mais l'influence de la langue parlée a modifié son statut.

La motivation de ce travail vient de ce que nous avons constaté, lors de la transcription d'un corpus oral, la récurrence de l'emploi du pronom *on* dans les propos des jeunes universitaires.

En procédant à l'analyse des réponses à des entretiens, nous avons remarqué que les marques de l'énonciation oscillaient entre l'emploi d'un *je* qui affirme une position personnelle et celui de *on* qui donne lieu à de multiples interprétations.

Nous pensons que derrière l'emploi de ce pronom se profile une stratégie discursive et argumentative du locuteur dans les situations d'interaction.

Notre corpus est extrait d'un entretien qui a réuni six apprenants de première année de licence de français. Les questions de l'entretien s'articulent autour de huit thématiques. Le premier thème a trait au multilinguisme en Algérie. Le deuxième traite des difficultés que les apprenants rencontrent dans l'appropriation et l'utilisation de certaines langues. Le troisième porte sur l'utilisation du mélange de langues dans les situations d'apprentissage. La quatrième soulève la question de l'utilité des langues dans les situations informelles. Le cinquième thème examine la relation entre langue et identité. Le sixième porte sur le statut informel des langues en Algérie. Le septième thème a trait au degré de xénité linguistique. Le huitième thème porte sur l'aménagement linguistique que proposent les apprenants dans le système éducatif algérien.

Nous avons relevé dans notre corpus les extraits qui sont pertinents pour notre analyse, et en avons retenu quatre. Le premier porte sur la question du multilinguisme. Le deuxième sur l'emploi du mélange de langues dans les moments de classe. Le troisième traite de l'aménagement linguistique dans le système éducatif. Le quatrième examine la question du rapport entre langue et identité.

Dans l'extrait qui suit, où nous avons à interpréter ce que dit l'étudiante sur le multilinguisme, nous privilégions comme point focal l'emploi du pronom *on*.

Extrait 1:

- (1) ENS: Le multilinguisme en Algérie est-il un avantage, un atout ou une tare ?
- (2) ETU1 : Des fois c'est un avantage / quand **on** le reçoit d'une bonne manière
- (3) ENS: c'est-à-dire ?
- (4) ETUD1 : eh... comme l'arabe **on** n'a pas eu de bonnes bases en arabe / et **on** a toujours le problème en arabe /et des fois c'est un avantage parce que.../**on** apprend à aimer cette... de la façon qu'**on** l'a reçoive /**on** apprend à aimer cette langue / et puis ça devient ...facile
- (5) ENS: donc c'est à la fois un avantage et un inconvénient ?
- (6) ETU2: (rires) **Je** ne sais pas / **je** suis contre ce qu'**elle** a dit / c'est-à-dire une langue est un inconvénient / toutes les langues sont des avantages / plus **on** apprend une langue plus **on** est riche // dans le.... parler oui / c'est une richesse

Comme le montre Benveniste (1970) deux emplois d'un même embrayeur n'auront pas la même interprétation.

Le pronom *on* revient 6 fois dans les propos de l'étudiante. Ce qui témoigne bien de sa fréquence dans les échanges discursifs.

En (1) l'énonciatrice entame le discours par un constat général sur le multilinguisme qui reste tributaire de la façon dont il est perçu. Mais on remarque vite que l'emploi du pronom *on* par le même énonciateur peut requérir deux interprétations différentes.

Examinons les deux énoncés suivants :

- a) quand *on* le reçoit d'une bonne manière
- b) *on* n'a pas eu de bonnes bases en arabe

En a) *on* renvoie à une référence indéfinie : il est posé en absolu, sous forme d'une entité sémantique close. On parlera de vide référentiel, et on peut lui assigner un éventail assez large d'interprétations.

Nous pouvons reformuler cet énoncé sous forme passive : quand il est reçu de bonne manière. Remarquons que ce sens est celui que lui assigne le *Thésor de la langue française*.

En b) l'énonciateur fournit plus de précision sur la référence par l'introduction d'une proposition négative qui explicite davantage la charge sémantique, qui restait ambiguë en a). *On* y renvoie à ceux qui n'ont pas eu une bonne base en langue arabe, et implicitement, peut être, au groupe d'étudiants dont l'énonciateur fait partie. En employant l'embrayeur *on* au lieu de *je* ou *nous*, la locutrice met en place une stratégie discursive qui vise à inclure l'allocutaire dans ce groupe afin de lui faire partager son opinion sur la question du multilinguisme. On parlera donc dans ce cas de pronom inclusif.

L'apprenante tente de projeter le problème de l'arabe sur l'ensemble des personnes et d'annihiler la subjectivité liée à l'emploi du *je*. La subjectivité individuelle liée à l'emploi du pronom *on* n'est alors, au fond, qu'un *je* qui permet l'expression d'une subjectivité collective. Comme le montre Détrie « *on* contrairement à *nous*, permet de passer insensiblement de *je+non-je* à *non-je* seul, en effacement graduel de la subjectivité liée au *je* » (Détrie 1998, p.29).

L'emploi de *on* peut en l'occurrence renvoyer à plusieurs énonciateurs :

- *Je* + ceux qui n'ont pas bénéficié d'un enseignement intensif en arabe
- *Je* + ceux qui ont suivi un enseignement bilingue
- *Je* + ceux qui ont l'arabe comme langue seconde comme les émigrés.
- *Je* + ceux qui ont suivi un enseignement déficient en arabe

Bien que les grammairiens aient souligné l'importance du contexte pour déterminer la référence du pronom, nous constatons dans le cas qui nous intéresse qu'on ne peut trancher d'une façon nette sur l'un ou l'autre référent : c'est un exemple relevant de ce que Boutet (1986) qualifie d'« indécibibilité », pour qualifier les emplois de *on* à travers lesquels il est impossible d'identifier la valeur précise qu'il prend : on pourrait parler d'un flou entre des valeurs différentes.

Pour mieux discerner le sens enfoui du pronom *on*, les protagonistes qui participent aux échanges discursifs doivent donc partager, en plus du code linguistique, la même intention référentielle.

En (6), l'étudiante ne partage précisément pas la même opinion, et elle affirme nettement sa position par l'embrayeur *je* qui s'oppose au *on* produit

par la première étudiante. Cette opposition est accompagnée de rires qui soulignent la démarcation attitudinale de ETU2 par rapport à ETU1. La représentation du multilinguisme proposée par la première s'appuie sur un *on* de vérité, qui semble faire appel au consensus entre les interlocuteurs : il faut des conditions favorables pour que le multilinguisme soit un avantage. Mais la seconde semble refuser cet appel au consensus, en assumant d'une part la responsabilité énonciative de sa parole *je*, en verbalisant d'autre part un argument qui contredit ce que vient de dire sa camarade : le multilinguisme est toujours favorable.

Sur la base de cet échange, on peut considérer que les personnes participant à cet entretien thématisent la représentation sociale du multilinguisme en Algérie, mais qu'elles se positionnent différemment par rapport à cette représentation.

En (2) «*Quand on le reçoit de bonne manière*» peut s'interpréter comme : «*quand le multilinguisme est bien pris en charge*» : l'étudiante lie la question des langues à la politique linguistique et aux conditions qui président à leur enseignement. Nous pouvons donc faire le parallèle entre mode d'énonciation et représentation en disant qu'elle a une représentation négative du plurilinguisme. Mais cela peut aussi sous-entendre que certaines langues – dont l'arabe pour le cas de cette étudiante – n'ont pas été bien enseignées. Nous parlerons alors, à la suite de Ducrot, d'allusion référentielle.

En tout cas, l'étude de cet échange fait que nous adhérons aux propos de Kerbrat-Orrecchioni (1980) lorsqu'elle récuse l'expression de «*forme vides*» employée par Benveniste pour désigner les pronoms personnels. Nous pensons que l'emploi du pronom *on* contribue à augmenter son potentiel sémantique : il permet de représenter une expérience individuelle mais vise aussi à impliquer l'interlocuteur potentiel pour qu'il partage la même représentation.

Extrait 2 :

- (7) En tant qu'enseignants de français au primaire / **on** fait recours à l'arabe dialectal
 (8) «**moi** /je préfère la méthode de traduction/ **on** parle un terme en français et si/ les élèves n'arrivent pas à le comprendre/ j'utiliserai la notion de ces termes là en arabe.»

Dans cet extrait, nous remarquons deux occurrences du pronom *on*.

En (7), *on* reprend tout le segment «en tant qu'enseignant de français au primaire». Il a une valeur anaphorique. *On* est posé sous forme virtuelle («tous les enseignants de français recourent à l'utilisation de l'arabe dialectal») : une relation d'isotopie¹ est présente entre «enseignants de français» et *on* – ce qui confère à ce dernier une stabilité sémantique. Le verbe «faire» conjugué au présent de l'indicatif a une valeur omnitemporelle ou de vérité générale, si bien que «*On fait recours à l'arabe dialectal*» signifie : on faisait recours à l'arabe dialectal, on le fait maintenant et on continuera à le faire. L'énoncé s'érige ainsi comme une sorte de règle ou de norme pédagogique.

En (8), *on* reprend le pronom *je* avec une valeur déictique qui réfère au moment de la classe. Il est donc contextualisé. Sur le plan de l'énonciation,

1. Rappelons que l'isotopie est définie par Rastier comme «effet de la récurrence d'un même sème» (Rastier 2001, p.299).

nous remarquons qu'il vient s'intercaler entre deux *je*, sans doute pour passer du particulier au général et du général au particulier. «*On* parle un terme en français» suggère un caractère polyphonique ou dialogique dans la mesure où plusieurs voix sont convoquées :

1. Moi je parle :
 2. Moi et les élèves on parle :
 3. Nous les enseignants on parle :
- etc.

Il apparaît ainsi que l'emploi du pronom *on* avec des verbes appréciatifs contribue à augmenter son potentiel sémantique.

Extrait 3 :

- (9) «Je voudrais bien qu'**on** améliore le niveau du français en premier lieu et de l'anglais parce que **vraiment** le niveau il est trop **bas** /et après **on** ouvrira des petites écoles comme ça/ libres celui qui veut se former /il va se former/ il a la liberté d'aller se former /mais il vaut mieux se consacrer à améliorer le niveau du français»

Dans cet extrait, nous remarquons que l'embrayeur *je* est posé en opposition par rapport à *on*. Nous supposons qu'il y a un écart sémantique entre l'énonciateur et l'énonciataire non présent physiquement dans la situation d'énonciation. Le pronom *je* + verbe de modalité injonctif (voudrais) enjoint à un destinataire *on* d'améliorer le niveau de langue française.

Ce destinataire n'est pas spécifié, il peut renvoyer à plusieurs instances énonciatives comme :

- Les concepteurs des programmes,
 - Les enseignants,
 - Les inspecteurs de la discipline,
- etc.

Nous parlerons dans ce cas, à la suite de Bakhtine (1929) et Ducrot (1980), de "polyphonie du langage" :

«Si l'on appelle "s'exprimer" être responsable d'un acte de parole, alors ma thèse permet, lorsqu'on interprète un énoncé, d'y entendre s'exprimer une pluralité de voix, différentes de celles du locuteur, ou encore, comme disent certains grammairiens à propos des mots que le locuteur ne prend pas à son compte, mais met, explicitement ou non, entre guillemets, une "polyphonie"» (Ducrot 1980a, p. 44).

Ainsi, l'emploi de l'adjectif *bas* traduit une réaction affective mais exprime aussi par sa prosodie un sentiment de regret voire d'indignation. Il en est de même pour l'adverbe de modalité *vraiment* qui exprime un jugement de la réalité.

Le procédé de l'emphase accentue encore l'idée que le niveau de la langue française est trop bas : «Le niveau *il* est trop bas».

L'étudiante pose une restriction à l'introduction d'autres langues mais sous-entend aussi qu'il y a des lacunes dans le système éducatif qui n'a pas mis en œuvre les moyens pour améliorer le niveau. Une certaine légitimité est patente dans les assertions : l'énonciateur, qui est aussi enseignante de français, est investi d'une autorité qui lui confère le pouvoir de juger et de s'adresser aux instances éducatives pour améliorer le niveau.

- (10) Il faut s'estimer heureux/ **tu** vois/ et peut être **je** vais **te** dire quelque chose/ **on** la parle **mieux** qu'**eux**// si **tu** parles avec un français eh ben vraiment! **Tu** seras étonnée de **son** vocabulaire/ **on** parle du **propre** français »

Dans cet extrait, se dessine une autre stratégie argumentative: un énonciateur *je* veut agir sur un allocataire *tu* en l'invitant à partager une représentation sur l'usage du français qui, bien que relevant de la langue de l'Autre (*eux*), s'en distingue par deux traits: la norme et la pureté. Le *je* communicant est donc aussi un *je* interprétant qui veut amener le *tu* communicant à changer sa façon de penser. Comment?

- Par la façon d'être: «il faut s'estimer heureux». C'est un acte illocutoire qui vise à influencer l'allocataire: ce n'est pas une injonction mais une assertion qui rappelle à l'interlocuteur un fait qu'elle ignore et qu'elle est censée savoir.
- Par la façon d'énoncer une assertion considérée comme vraie: *on* la parle *mieux* qu'*eux*. L'argument avancé par *on* est inclusif, il renvoie à *je+tu+nous*. Mais il peut avoir deux valeurs: une valeur restrictive (= les locuteurs algériens qui ont une maîtrise de la langue française) ou une valeur extensive (= ce sont tous les Algériens qui maîtrisent la langue française).

La stratégie argumentative est fondée sur des arguments non connus de l'allocataire et vise à créer un effet de surprise.

La référence à l'expérience du locuteur est suggérée par l'énoncé «je vais te dire quelque chose» qui peut sous-entendre «ce je vais te dire est vrai et je vais bien t'étonner».

Le segment «si tu parles avec un français» peut suggérer aussi que l'énonciateur parle en connaissance de cause. Elle énonce un jugement de valeur sur le parler des Français. Elle se porte garante de ce qu'elle affirme en ne laissant aucun doute sur la véracité de ses dires.

Les arguments évoqués sont donc aux yeux de l'énonciateur suffisamment probants pour qu'ils ne puissent être contestés. La présence des petits mots à l'adresse de l'interlocuteur comme: *tu vois, je vais te dire, eh ben*, montrent que l'énonciateur veut agir sur le récepteur. Selon Traverso (1999) ces petits mots ont une fonction phatique appelant l'attention ou cherchant l'approbation.

Notons encore l'emploi des modalités appréciatives à travers l'adverbe axiologique *mieux* et l'adjectif axiologique *propre*, qui sont de véritables indices de subjectivité. Comme le montre Patrick Charaudeau:

«Les rapports sociaux ne se joueraient pas tant sur le mode du "être vrai" que sur celui du "croire vrai"; on ne jouerait plus tant sur la "force logique" des arguments que sur leur "force d'adhésion"; on ne chercherait pas tant une "preuve absolue" renvoyant à l'universel qu'une "validité circonstancielle" dans le cadre limité du situationnel» (Charaudeau 2008).

En outre, comme l'explique Ducrot, il n'y a pas coïncidence entre ce que dit l'énonciateur et ce qui est dit entre l'énonciateur et le locuteur.

«J'appelle énonciateurs ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans pour autant qu'on leur attribue des mots précis; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme, leurs paroles» (Ducrot 1984, p.204).

Si la référence est un critère décisif pour déterminer le sens attribué au pronom personnel, nous constatons que ce critère comporte des limites pour l'analyse du *on*. Ces limites, nous les avons constatées dans les dictionnaires de langue ou les ouvrages de grammaire : les critères retenus pour la description sont préétablis et ne rendent pas compte de la dynamique discursive du pronom *on*, considéré le plus souvent comme pronom indéfini ou pronom personnel.

Au terme de cette étude, nous constatons que l'emploi du pronom *on* peut renvoyer à l'énonciateur, l'interlocuteur ou les autres. Il peut être inclusif ou exclusif. Il requiert un ensemble d'interprétations ou de valeurs interprétatives qui dépendent du contexte. Susceptible de renvoyer à plusieurs instances énonciatives, il participe à une stratégie discursive qui vise à affirmer des représentations partagées ou à augmenter les chances d'être cru.

BIBLIOGRAPHIE

ATLANI, Françoise. 1984. «On l'illusionniste». Dans GRÉSILLON Almuth, LEBRAVE Jean-Louis (dir.). *La Langue au ras du texte*. Lille : Presses Universitaires de Lille. Pages 13-29.

BAKHTINE, Mikhaïl. [1929]. *Le Marxisme et la Philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1977.

BALLY, Charles. 1942. «Syntaxe de la modalité explicite». Dans *Cahiers Ferdinand de Saussure*. 1942, n° 3. Genève : Société Genevoise de linguistique. Pages 3-13.

BENVENISTE, Émile. 1970. «L'appareil formel de l'énonciation». Dans *Langages*. Mars 1970, vol. 5, n° 17, *L'Énonciation*. Paris : Larousse. Pages 12-18.

BENVENISTE, Émile. 1974. «Le langage et l'expérience humaine». Dans BENVENISTE, Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Volume II. Paris : Gallimard. (Coll. Bibliothèque des sciences humaines). Pages 67-78.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire. 2003. «Le double jeu du pronom "on"». Dans HADERMANN Pascale, VAN SLIJCKE Ann, BERRÉ Michel (dir.). *La Syntaxe raisonnée*. Louvain-la-Neuve (Belgique) : De Boeck Duculot. Pages 43-56.

BOUTET, Josiane. 1986. «La référence à la personne en français parlé : le cas de "on"». Dans *Langage et société*. Décembre 1986, n° 38. Paris : Maison des Sciences de l'homme. Pages 19-50. Disponible sur Persée. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lsoc_0181-4095_1986_num_38_1_2070>.

BOUTET, Josiane. 1989. «La qualification professionnelle entre langue et discours». Dans *Langages*. Mars 1989, vol. 24, n° 93, *Parole (s) ouvrière (s)*. Paris : Larousse. Pages 9-22. Disponible sur Persée. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726x_1989_num_24_93_1535>.

CHARAUDEAU, Patrick. 2008. «L'argumentation dans une problématique d'influence». Dans *Argumentation et analyse du discours*. 2008, n° 1 [En ligne]. Université de Tel-Aviv. Revue électronique du groupe ADARR. Mis en ligne le 02 octobre 2008 : URL : <<http://aad.revues.org/193>>.

DETRIE, Catherine. 1998. «Entre ipséité et altérité : statut énonciatif de "on" dans *Sylvie*». Dans *L'Information grammaticale*. Janvier 1998, n° 76. Paris : SPIG. Pages 29-33.

DUCROT, Oswald. 1980. «Analyses pragmatiques». Dans *Communications*. 1980, n° 32, *Les Actes de discours*. Paris : Seuil. Disponible sur Persée. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1980_num_32_1_1481>.

DUCROT, Oswald. 1984. «Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation». Dans DUCROT, Oswald. *Le Dire et le Dit*. Paris : Les Éditions de Minuit. (Coll. Propositions). Pages 171-233.

DUCROT, Oswald et al. 1980a. *Les Mots du discours*. Paris : Minuit.

FUCHS, Catherine. 1996. *Les Ambiguïtés du français*. Gap-Paris : Ophrys.

JAKOBSON, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Les Éditions de Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. [1980]. *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin, 2002.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. 2001. *Les Actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris : Nathan. (Coll. Nathan Université).

KUENTZ, Pierre. 1972. «Parole /discours». Dans *Langue française*. Septembre 1972, n° 15, *Langage et histoire*. Paris : Larousse. Pages 18-28. Également disponible sur Persée. url : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1972_num_15_1_5606>.

MAINGUENEAU, Dominique. 1981. *Approche de l'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette. (Coll. Hachette Université).

RASTIER, François. 2001. *Arts et sciences du texte*. Paris : PUF. (Coll. Formes sémiotiques).

REY-DEBOVE, Josette. 2001. «De on à je vers le nom propre : des pronoms personnels en français». Dans BOGAARDS Paul, ROORYCK Johan, SMITH Paul Johannes (dir.). *Quitte ou double sens. Articles sur l'ambiguïté offerts à Ronald Landheer*. Amsterdam : Éditions Rodopi. Disponible sur Google books : <http://books.google.fr/books/about/Quitte_ou_double_sens.html?id=iGaiNK0cS5EC&redir_esc=y>. Pages 279-304.

TRAVERSO, Véronique. 1999. *L'analyse des conversations*. Paris : Nathan. (Coll. 128).

WAGNER Léon, PINCHON Jacqueline. [1962]. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette, 1991.

Dictionnaires

NICOT Jean. [1606]. *Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne*. [Base de donnée en ligne]. ATILF. Trésor de la langue française informatisé, url : <<http://portail.atilf.fr/dictionnaires/TLF-NICOT/index.htm>>.

REY Alain, REY-DEBOVE Josette (dir.). 1999. *Le Petit Robert*. Paris : Dictionnaire Le Robert.

CORPUS COMPLÉMENTAIRE

Extrait 1

ENS : est-ce que vous partagez la même opinion / si vous voyez des berbérophones parler est-ce ça ne vous gêne pas ?

ETUD1 : mais **on** aimerait bien que ce soit généralisé que tout le monde connaît cette langue/

comme ça **on** pourra comprendre ce qu'ils disent/ **on** pourra **mieux** communiquer

ENS : que le berbère se généralise un peu pour tout le monde

ETUD1 : ouais/ouais

ENS : tout le monde partage la même opinion

Extrait 2

ETD3 : j'ai des difficultés avec les langues que je n'ai pas apprises/ par exemple/ l'espagnol l'allemand l'anglais couci-couça/ je comprends bien mais je n'arrive pas à vraiment parler bien/ mais l'arabe... même s'il y a certains termes que je ne comprends pas mais je comprends le sens et si je ne comprends pas je reviens vers le dictionnaire/ et c'est une chose réglée

ENS : donc, ça ne pose pas problème ?

ETUD3 : Pas du tout/ pas du tout parce que maintenant il n'y a pas que l'école qui apprend la langue arabe/ maintenant **on** voit sur la télé à la parabole il y a des conférences.....

Extrait 3

ENS : donc les langues que vous ne connaissez sont celles que vous n'avez apprises.

ETUD3 : ce ne sont pas seulement qu'**on** n'a pas apprises à l'école/ il y certaines langues par exemple/nos grands-mères et tout ils discutent en espagnol/ quelque fois **on** apprend quelques mots avec eux /donc c'est pas seulement les langues qu'**on** n'a pas apprises à l'école qu'**on** ne comprennent pas/c'est les langues qui ne sont pas utilisées /qui ne sont pas parlées/ parce qu'**on** a dit déjà dit que l'oral il est primitif sur l'écrit/ donc **on** peut apprendre à travers l'oral certaines.... discussions/ certains objets... donc

RÉSUMÉ

Dans ce travail, nous tentons de décrypter les valeurs sémantiques et référentielles liées à l'emploi du pronom **on** dans les échanges discursifs des apprenants universitaires. Ce qui nous intéresse, outre les indices de l'énonciation, est d'analyser les attitudes de l'énonciateur par rapport à celui à qui il s'adresse ou par rapport au message qu'il délivre. En échangeant des propos, les apprenants mettent en place des stratégies discursives, et font des inférences pour agir et faire réagir.

MOTS CLÉS

Énonciation, embrayeur, polyphonie, interprétation, représentation

Résolang

Revue publiée par les Revues de l'Université d'Oran

Numéros parus

N° 1 – 1er semestre 2008
N° 2 – 2e semestre 2008
N° 3 – 1er semestre 2009
N° 4 – 2e semestre 2009
N° 5 – 1er semestre 2011
N° 6/7 – 2e semestre 2011

À paraître

N° 8 – 1er semestre 2012
N° 9 – 2e semestre 2012

Sommaires et appels à contributions disponibles sur :
<http://sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php>

Achévé d'imprimé en avril 1012
sur les presses de l'imprimerie Mauguin
18, place du 1er novembre, 09000 Blida

ISSN 1112-8550

IMPRIMÉ EN ALGÉRIE (*printed in Algeria*)

**Colloque
Jeunes Chercheurs 2009
Les outils linguistiques**

Souâd AIN-SEBÂA TALEB

« Mais... » pour quelle stratégie argumentative dans le discours d'Abdelaziz Bouteflika

Yahia Abdeldjebar ATMANE

Hétérogénéité énonciative liée à l'emploi du pronom *on*

Abdelnour BENAZZOUZ

Individuation et/ou territorialisation socio linguistique. L'usage du français comme marqueur de différenciation sociétale

Abdelkrim BENSELIM

L'intertextualité comme approche herméneutique. Essai de lecture intertextuelle de l'écriture de Maalouf

Naouël DELLALOU KHERCHOUCHE

L'onomastique dans le polar de Yasmina Khadra. De l'intérêt de l'outil linguistique pour une approche du texte littéraire au collège

Jean-Pascal SIMON

Métissage et didactique des langues ?

Mohamed Salah AÏT MENGUELLAT

Le *melting-pot* comme stratégie scripturale. *Izuran* de Fatima Bakhaï

Dihia BELKHOUS

Histoire et fiction dans *Le Dernier Été de la Raison* de Tahar Djaout

Ibtissem CHACHOU

Le mixage linguistique dans la publicité en Algérie : de la niche écomédiatique aux connotés diatopiques

Aicha CHEDED

La généralité à l'épreuve du métissage ou la question du genre dans *Simorgh* de Mohammed Dib

Messaouda HASSI MOKHTARI

L'alternance codique dans le slogan publicitaire algérien d'expression française. De quelques aspects morphosyntaxiques

Lineda KENOUCHE

Le métissage à travers les affiches publicitaires en Algérie. Relevé des phénomènes interculturels dans trois affiches publicitaires algériennes

Naima MEDJAHED

L'alternance codique dans la transmission des connaissances scientifiques au département d'agronomie

Kahena OULD KADI BENTAYEB

Du *Petit Chaperon rouge* à *Leïla et le loup*. Renouveau du conte dans la littérature de jeunesse en Algérie

Wafaâ YAALAOUI

L'alternance codique au service de l'enseignement/apprentissage de la grammaire en FLE

VARIA

Rajaa AL-TAMIMI SUBHI

Saint-Marc de Venise et Michel Butor : une passerelle entre architecture et écriture

Hassen BOUSSAHA

La traduction et les échanges littéraires internationaux à l'ère de la révolution informatique

ISSN 1112-8550